

Direction de l'offre de soins
et de l'accompagnement
Direction adjointe de l'Offre médico-sociale
Pôle programmation et Organisation des ESMS

Réf. : NO062AYE
P. J. :

Date : 28 MAI 2014

Note

Objet : désignation des membres non permanents ayant voix consultative pour siéger à la Commission de Sélection d'Appels à Projets du 5 juin 2014 concernant les Appels à Projets n° 2014-ARS-01 pour la création d'un Institut Médico Educatif (IME) de 35 places en section d'éducation et d'enseignement spécialisé (SEES) en semi internat à Rennes ou dans une commune limitrophe à 15 kms maximum de Rennes et n° 2014-ARS-02 relatif à la création de 5 places d'Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sur la région Bretagne.

Vu l'arrêté du 20 septembre 2011, modifié par l'arrêté du 25 septembre 2012, fixant la composition de la Commission de Sélection d'Appel à Projets au titre des activités autorisées par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé ;

Je soussigné, Alain GAUTRON, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, désigne les personnels suivants, en qualité de membres non permanents à la Commission de Sélection d'Appels à Projets pour sa séance du 5 juin 2014.

Concernant l'Appel à Projets, N° 2014-ARS-01 relatif à la création d'un Institut Médico Educatif (IME) de 35 places en section d'éducation et d'enseignement spécialisé (SEES) en semi internat à Rennes ou dans une commune limitrophe à 15 kms maximum de Rennes :

Personnalité qualifiée désignée en raison de ses compétences dans le domaine de l'Appel à Projets IME :	- Mme Christine TEMPLIER-THOMAS
Représentants d'usagers spécialement concernés par l'Appel à Projets IME :	- Mme Françoise BARBE - Mme Monique DANIEL
Personnels des services techniques, comptables ou financiers de l'Agence Régionale de Santé Bretagne :	- Mme Mathilde HENRY - Mme Maryse RAIMOND

Concernant l'Appel à Projets, N° 2014-ARS-02 relatif à la création de 5 places d'Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sur la région Bretagne :

Personnalité qualifiée désignée en raison de ses compétences dans le domaine de l'Appel à Projets ACT :	- Mme Marie-Line PUJAZON
Représentants d'usagers spécialement concernés par l'Appel à Projets ACT :	- M. Pierre-Yves LE BAIL - M. Jean-Marc WATTEZ
Personnels des services techniques, comptables ou financiers de l'Agence Régionale de Santé Bretagne :	- Mme Mathilde HENRY - Dr Jean-Pierre EPAILLARD

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne,

Alain GAUTRON

